

ABONNEMENT.
 Un an. 30 fr.
 Six mois. 16
 Trois mois. 8
 Hors du Département.
 Un an. 35 fr.
 Six mois. 18

On s'abonne
 Chez tous les Libraires
 français et étrangers.

ECHO DE L'OUEST

DIEU ET LA FRANCE
Religion. — Famille. — Propriété.

INSERTIONS.
 Annonces, la ligne. . . 20 c.
 Réclames, — 30
 Faits divers, — . . . 75
 S'adresser, pour l'insertion
 des annonces, à M. **Paul**
GODET, imprimeur, place
 du Marché-Noir.

On s'abonne
 Chez tous les Libraires
 français et étrangers.

EUGÈNE DE MIRECOURT,
 Rédacteur en chef.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

ADMINISTRATION.
 Rue Saint-Jean, n° 8, à Saumur.

Sous ce titre : **Les Assises de la Libre-Pensée**, nous donnerons en feuilleton, la semaine prochaine, cinq ou six articles dont nous recommandons l'étude aux personnes qui veulent confondre les impies, et les combattre par le ridicule, arme qu'on néglige trop contre eux.

ÉPHÉMÉRIDES DE LA COMMUNE.

25 AVRIL 1871.

La suspension d'armes continue. Tous les Parisiens vont visiter le théâtre de la bataille. Impossible de rien voir de plus lamentable. Pas une maison n'est intacte dans les rues de Neuilly. Tout est renversé, brisé, haché. Plus d'arbres dans les jardins. L'avenue du Roule est semée d'éclats d'obus.

Des centaines de petites voitures roulent au milieu de cette vaste scène de désastre. Ce sont les pauvres habitants qui sauvent ce qui reste de leurs meubles.

On emporte les blessés de l'hospice de Notre-Dame des Sept Douleurs. Les religieuses et le vénérable fondateur de l'établissement refusent l'hospitalité de la Commune. Ils déclarent qu'ils aiment mieux mourir que de rien devoir à ceux qui emprisonnent les prêtres.

Même scène à l'asile Sainte-Anne. « — Nous préférons mourir ici dans nos caves que de nous exposer aux insultes de ces monstres ! » répondent les sœurs.

La Commune met en réquisition tous les appartements de Paris qui se trouvent vacants, et y installe les réfugiés.

DISCOURS DU CITOYEN GAMBETTA
 AU HAVRE.

Les Républicains conservateurs.

Tous les monarchistes sont, aux yeux de M. Gambetta, les représentants du désordre ; lui et ses pareils représentent l'ordre et la stabilité. Ils ne sont pas « un parti de révolution », « mais un parti de conservation ».

Écoutons l'orateur du banquet du Havre :

« Aussi, messieurs, les conservateurs qui s'attardent à rêver à une restauration monarchique de

quelque catégorie qu'elle soit, ne sont-ils pas des conservateurs au sens élevé de ce mot : ou ils savent ce qu'ils font, et alors ils sont des dupes dans les mains qui les mènent et des simples dont on abuse. Voilà la vérité.

« Il nous appartient donc, à nous qui avons la conviction de l'alliance intime qui est comme la relation de cause à effet entre le suffrage et la République, il nous appartient de nous présenter comme assurant l'ordre et la stabilité.

« En définitive, où donc pourrait se trouver un parti qui eût l'autorité et la force suffisante pour renverser un Etat politique où tout le monde est souverain, où tout le monde est la loi, où tout le monde est gouvernement ?

« L'histoire, même la plus récente, démontre que la République a toujours fait face aux tentatives révolutionnaires les plus grosses, aux tempêtes sociales les plus terribles, par cela même qu'elle est le gouvernement de tout le monde.

« Considérons donc ce premier point comme établi : le parti républicain non-seulement ne peut pas être taxé de factieux, et ce n'est pas un parti de révolution, mais c'est un parti de conservation, qui garantit le lendemain, et qui assure le développement pacifique, légal, progressif de toutes les conséquences légitimes de la Révolution française. »

On connaît la pièce : *le Roi s'amuse*.

Dans la pièce démocratique qui se joue, M. Gambetta s'amuse ; il se moque de la vérité et peut-être de lui-même ; il ôte aux mots leur sens naturel, aux choses leur signification, à l'histoire sa vérité, aux œuvres connues de tous leur caractère. C'est un amusement démocratique pour colorer les desseins et pour prendre les bons bourgeois de la province dans les filets républicains. M. Gambetta n'exclut pas « les nouveaux venus », les républicains d'hier, et recevra dans ses bras les républicains de demain.

La grande aberration de ce discours, si pauvre et si vide, c'est de croire que la République, comme l'entend M. Gambetta, peut seule sauver la France « dans l'état actuel de l'Europe ». L'orateur nous place dans l'alternative de la dissolution de l'Assemblée ou de la « dissolution de la patrie » ; il croit que tout est perdu s'il ne préside pas à nos destinées, et ne se doute pas que s'il devenait le chef de ce pays, nous aurions une invasion nouvelle et d'incalculables catastrophes.

« Avec nous, dit-il, il n'y a plus d'inconnu ». Non, en vérité ; car nous savons avec certitude que son triomphe d'aujourd'hui serait demain notre tombe.

SAUMUR

24 AVRIL.

Tous les évêques catholiques prussiens ont protesté par un mandement énergique contre l'indécence des envahissements de la politique Bismark dans le domaine religieux. Ils déclarent que la loi du 11 mars, qui attribue exclusivement à l'Etat l'inspection de l'école, est attentatoire aux droits et à l'autorité de l'Eglise, attendu que, dans tous les temps et dans tous les pays chrétiens, l'école a été, est, et doit rester fille de l'Eglise.

On lit dans *l'Univers* :

« Si, de bonne foi, les députés catholiques ont pris leur résolution le 22 mars sur le vu d'une dépêche qui leur était présentée comme résumant les conseils du nonce, c'est que leur bonne foi a été surprise. Le seul télégramme très-court et tout intime qui, sur cette question, ait été expédié de la nonciature à un député que nous pourrions nommer, est antérieur d'au moins six semaines au vote du 22 mars. Il s'agissait alors d'un ordre du jour motivé et formel, et non, comme au 22 mars, d'un vote de clôture excluant même la lecture des rapports sur les pétitions.

« La question, à cette date, était donc de savoir si l'on devait adopter un ordre du jour plus ou moins explicite. Accepter, et même appuyer la rédaction la plus modérée ce n'était pas se prononcer pour qu'on ne fit rien.

« En outre, à la date du télégramme, M. Fournier n'était ni parti, ni nommé, et il n'en était pas question, ce qui prouve que les avis s'appliquant à la première situation n'étaient aucunement applicables à la seconde.

« Dans quel dessein, à la veille du 22 mars, a-t-on ressuscité ce télégramme vieux

de six semaines, et l'a-t-on fait servir, en omettant sa date, pour une situation qui avait totalement changé ? Nous n'avons point à le rechercher. Mais pour notre honneur et pour la vérité, nous devons signaler ce fait, dont l'ignorance renversait les rôles et déplaçait les responsabilités.

« Enfin, il convient de dire que la nonciature, en consentant à donner l'avis privé qui lui était instamment demandé, n'entendait pas intervenir dans les débats de l'Assemblée, et que personne ne pouvait se servir légitimement de cet avis tout intime pour un débat public. Il y a donc eu, outre l'inexactitude, un fâcheux oubli dans la communication de ce télégramme. »

J'ai rencontré hier, dit le rédacteur du *Courrier de France*, un monsieur vêtu d'une redingote noire — une redingote qui a un faux air de soutane et qui tombe presque jusqu'aux pieds. Ce monsieur, coiffé d'un chapeau rond tel qu'en portent les *clergymen* anglais et qui avait bien les allures du défroqué, n'était autre que le fameux abbé Junqua. Un journaliste bien informé de mes amis l'a reconnu.

Mais personne ne se détournait pour le voir.

Les rouges qui passaient ne le connaissaient pas !

Ce tapageur religieux, évidemment venu à Paris avec l'espoir d'y faire sensation et de devenir l'un de ces héros éphémères dont on s'entretient sur le boulevard pendant tout un jour, est resté inaperçu et ignoré. Aussi va-t-il reprendre au plus tôt le chemin de Bordeaux, bien convaincu de ne pouvoir être jamais qu'une célébrité bordelaise.

Victor Hugo vient de publier son *Année terrible*, annoncée depuis longtemps à grand orchestre par la presse rouge. Ce livre est dangereux et mauvais, comme tous les ou-

Feuilleton de l'Écho de l'Ouest.

AVANT, PENDANT ET APRÈS LA TERREUR (1)

Extraits des gazettes françaises indépendantes, publiées à l'étranger de 1788 à 1794.

(Suite.)

XXIV

Nombre des morts et des blessés. — Le grand-prévôt et sa potence. — Essai de corruption dans les troupes. — Le neveu de l'abbé Brotier. — Harangue de M. Necker à l'ouverture des États généraux. — Déclaration du clergé de Paris.

Jun 1789.

Le lieutenant de police a fait relever au faubourg Saint-Antoine cent trente morts et trois cent cinquante blessés.

On a porté ceux-ci à l'Hôtel-Dieu.

Quelques personnes se demandent avec une

(1) Voir les nos du 1^{er} au 24 mars et du 17 au 24 avril.

naïveté, respectable du reste, pourquoi le clergé de Paris n'a pas imité, dans cette cruelle circonstance, l'exemple du clergé lyonnais en 1786, et l'exemple de l'évêque de Dijon en 1772.

Evêques et prêtres vinrent alors se jeter, la croix à la main, au milieu de séditions terribles, et réussirent à empêcher l'effusion du sang.

Oui, c'est possible. Il reste dans certaines populations de province un germe de foi chrétienne, une fibre religieuse qu'on peut faire vibrer dans l'occasion, et qui résonne encore. Mais, à Paris, rien de tout cela n'existe plus chez le peuple, car il s'est trouvé sous l'influence directe et, pour ainsi dire, immédiate de l'impie voltairienne, qu'il absorbait par tous les pores, qu'il buvait à la source même, et qui s'infiltrait dans les âmes par les canaux les plus directs, ceux de la domesticité, de la cohabitation et de l'exemple.

De sorte que ce malheureux peuple est positivement démoralisé jusqu'à la moelle des os.

Sur lui les impressions religieuses sont devenues si faibles et si impuissantes, que le moyen dont on parle eût produit peut-être un effet contraire à celui que de courageux ecclésiastiques ont pu obtenir

ailleurs. Il y a tel misérable dans ces multitudes, tel chiffonnier-philosophe, perdu d'ivrognerie, de débauche et d'athéisme, qui, voyant un prêtre, la croix à la main, l'insulterait à coup sûr et serait capable de le frapper de mort (1).

L'émeute n'a pas eu de suite dans la journée suivante.

Chose incompréhensible, le parlement semble déjà revenir à son système d'opposition folle, à propos de certaine prérogative (on ne sait laquelle, tant elle a peu d'importance), que les ministres auraient violée, le jour de l'ouverture des États généraux.

On apportait une mauvaise grâce si visible à une enquête sur l'émeute, que le roi, pleinement convaincu de la nécessité d'une répression sévère, vient d'attribuer au grand-prévôt de l'Île-de-France

(1) De nos jours, hélas ! ce peuple de la capitale nous a fait voir que le jugement porté sur ses pères, à la fin du dernier siècle, peut aujourd'hui s'appliquer à plus juste titre à leur descendance. Le sang de M^{re} Affre est encore chaud sur les pavés du faubourg maudit, et deux autres archevêques, assassinés depuis, dorment dans leur tombe sanglante.

la haute judicature de tous les crimes et délits qui ont eu lieu dans la journée du 28 avril.

Le grand-prévôt n'a pas perdu de temps, et, le même jour, il a fait dresser une potence sur la place Saint-Antoine.

Deux hommes, arrêtés la veille les armes à la main, ont été pendus pour l'exemple, en plein midi, devant toute la populace assemblée.

Les gardes françaises, les gardes suisses, les régiments de Royal-Gravate, de Royal-Roussillon et de Royal-Bourgogne entouraient la potence et prêtaient main-forte au grand-prévôt pour accomplir cet acte de justice.

Dans le faubourg Saint-Antoine, au plus fort de la bataille, des hommes vêtus en bourgeois se glissaient parmi les gardes françaises et leur disaient :

« — A quoi songez-vous donc ? Est-il possible que vous tiriez ainsi sur le peuple ! Mais c'est le sang de vos frères qu'on vous fait répandre ! Vous voulez donc que les aristocrates nous réduisent à l'esclavage ? »

Et ces hommes glissaient des pièces d'or dans la

vrages du poète, depuis qu'il a été piqué par la tarantule démagogique.

Parmi ces huit ou dix mille vers qu'il nous apporte, pas un ne donne un conseil, pas un ne dit à la France: Sois calme, recueille-toi, crains le bruit; chasse l'orgueil. Le bruit, l'orgueil, l'amour des fanfares et des fanfaronades t'ont poussée trop en avant. Arrête! Pour les peuples, quoi qu'on t'en puisse dire, le bonheur n'est pas au plus bruyant et au plus glorieux, il est au plus calme, au plus modeste, au mieux discipliné.

Voilà ce que les honnêtes gens répètent chaque matin à la France, voilà ce qu'un poète honnête lui devait dire. M. Victor Hugo a dit le contraire. Son livre ne peut donc être à la France que funeste, et il faut souhaiter ou qu'il soit peu lu ou que le bon sens public, s'il doit enfin renaître chez nous, en fasse prompt et sévère justice.

Joli conseil général que celui de Carcassonne, présidé par le citoyen Marcou.

A la première réunion, le membre le plus jeune est choisi pour secrétaire.

— Asseyez-vous là, lui dit-on, et prenez la plume pour écrire le procès-verbal...

— Oh! fit-il, je n'ai pas l'habitude d'écrire en public.

— On vous dictera le compte-rendu.

— Ah! bien non. Tenez, j'aime mieux l'avouer tout de suite: je ne sais ni lire ni écrire.

(Figaro).

Vous souvenez-vous de l'effroyable catastrophe occasionnée à Bordeaux, il y a quelques années, par l'explosion d'un dépôt d'huile de pétrole? L'incendie avait dévoré une suite de maisons; des projectiles meurtriers portaient le ravage dans tous les alentours; une rue entière était jonchée de morts et de blessés; d'immenses bâtiments n'étaient plus qu'un amas de charbons et de décombres. Seulement, à la lueur de la flamme, apparaissait au-dessus de ces ruines fumantes un écriteau qu'une sorte de fatalité ironique avait seule préservé et sur lequel demeurait très-intact le dernier mot écrit en lettres colossales: DÉPÔT D'HUILE DE PÉTROLE INEXPLOSIBLE!!!

Voilà l'image des gouvernements qui ne sont pas fondés sur les principes du droit et de la justice; ils se disent tous inexplosibles, jusqu'au milieu de l'incendie.

A propos de la lettre de M. de Saint-Chéron, voici le raisonnement d'une feuille légitimiste:

« C'est se tromper grandement que de

rêver de juste-milieu en plein cataclysme. Il n'y a pas place pour les princes d'Orléans dans la situation extrême où le malheur nous a jetés; il y a place pour la Maison de Bourbon unie ou pour une effroyable République, et peut-être aussi pour un retour d'Empire devant lequel les princes d'Orléans disparaîtraient comme de la paille, retour qui ne serait pas une restauration, mais une révolution, et qui, dans sa courte durée, amasserait sur nos têtes d'incalculables maux.

» Nous estimons donc qu'il était utile que les princes d'Orléans fussent avertis. C'était bon pour eux et bon pour la France.

» Nous nous sommes associés à cet avertissement par pure inspiration de patriotisme, en gardant notre respect pour des princes qui persistent à se tromper, mais qui doivent, un jour ou l'autre, revenir de leur erreur, rectifier des appréciations inexactes, et entrer dans le chemin au bout duquel apparaît la résurrection de ce pauvre et cher pays. Nous continuerons à respecter ces princes parce qu'ils appartiennent à la plus illustre, à la plus auguste Maison de l'univers, et parce que nous nous obstinons à espérer leur retour à des pensées plus dignes de leur race, à des pensées de salut pour la France et pour eux. »

On lit dans une correspondance de Rome:

« Il est impossible que des hommes déjà portés au mal lisent les feuilles immondes de la révolution qui se publient à Rome, sans désirer ou rêver l'extermination des prêtres et de tout ce qui tient aux prêtres.

Je le dis, parce que j'en ai la conviction profonde, il y a à Rome une cinquantaine d'hommes au moins capables d'assassiner le Pape, et il y en a des centaines qui, tous les jours, par leurs diatribes infâmes contre le Saint-Siège, contre la religion et le clergé, poussent ces cinquante à l'assassinat.

» Et l'on demande pourquoi le Pape ne sort pas!

» Avant-hier, un prêtre vénérable, recteur du Campo-Santo des Allemands, qui est auprès de Saint-Pierre, le Rév. D. Jaenig, se trouvait hors la porte Cavalleggeri, peu loin du lieu où furent assaillis les gendarmes, lorsqu'une bande de drôles sortant d'un cabaret l'ont accablé d'injures. Le pauvre prêtre s'est enfui sous une grêle de pierres et a été deux fois atteint gravement à l'épaule et à la tête.

» Le concours des fidèles, au nombre de cinquante mille, dans la basilique de Saint-Pierre, à l'occasion du 12 avril, a excité le désespoir des sectes. Elles sont à Rome témoins de leur impuissance; et toutes les

conférences des Hyacinthe, des Sciarelli, des Gavazzi (ce dernier vient de partir pour l'Amérique) ne font que donner plus de relief à la splendeur du mouvement catholique.

» Sur la porte et aux abords de la basilique se trouvaient de nombreux jeunes hommes vêtus de noir avec cravates blanches, distribuant au peuple une prière à la Très-Sainte-Vierge. Trente-neuf mille vingt exemplaires de cette prière ont été donnés aux fidèles à l'issue de la cérémonie. »

COMMUNARDE ET PÉTROLEUSE.

Vendredi a été extraite de la maison de correction de l'avenue de Paris, pour être transférée à la prison de Noailles, la femme Anne-Marie-Joseph Menans, âgée de vingt-six ans, marchande de journaux, condamnée à mort jeudi par le 3^e conseil de guerre, séant à Versailles, pour sa participation active dans l'incendie de la rue Royale et des Tuileries.

Cette femme, aux traits mâles et accentués, s'est battue avec une véritable fureur, et, avec quelques mégères, ses compagnes, disputait pied à pied le terrain à l'armée de Versailles.

Armée d'un chassepot, elle a fait le coup de feu jusqu'à la dernière heure, derrière la barricade de la rue Saint-Florentin, et, en se repliant vers l'Hôtel-de-Ville avec deux cantinières fédérées, les femmes Vandewal et Mache, ces furies ont jeté, en passant, la torche incendiaire sur les Tuileries.

Faits et propos du jour.

On écrit de Brest, 17 avril:

« Un drame étrange vient de se passer au château de Kersalaün, à peu de distance de Brest.

» Après avoir pris du service pendant la guerre, MM. de Kermel étaient venus se fixer au château de Kersalaün, auprès de leur mère. Cette famille jouissait de l'estime universelle.

» Hier, l'aîné est venu se constituer prisonnier à Brest, en déclarant qu'il avait tué son frère. »

Le Figaro publie ce matin les détails complémentaires qui suivent:

« Ce funeste événement ne serait dû qu'à une imprudence tout accidentelle: M. de Kermel aîné était occupé à nettoyer une arme qu'il croyait déchargée, quand la balle est venue frapper mortellement la victime.

» Ces détails nous sont affirmés par un très-proche parent de M^{me} de Kermel mère, et la hâte de M. de Kermel aîné à se constituer prisonnier à Brest a pu seule donner lieu, sans doute, à de regrettables bruits. »

Les crimes se succèdent depuis quelque temps avec une effrayante rapidité.

Un meurtre vient d'être commis dans la

Haute-Saône, aux portes de Champlitte. Un nommé Houreaudot, habitant de cette ville, travaillait dans un bois qui porte le nom de bois Champlitte. On l'a trouvé assassiné.

Il avait à la tête une énorme blessure qui lui avait été faite par une pierre.

La pierre a été retrouvée; des caillots de sang et de cheveux y adhéraient. La gorge de la victime avait été ouverte avec une serpe qui avait coupé la trachée-artère presque entièrement. Le malheureux, malgré ses horribles blessures, a encore vécu vingt-quatre heures.

Parler lui était impossible. Ce n'est que par gestes qu'il a pu répondre aux questions qui lui étaient faites.

LE MUR GUILLOUTET DÉMOLI PAR LES JOURNAUX.

« M. Thiers se lève à cinq heures en été comme en hiver. Son valet de chambre allume son feu, — il lui en faut dans toutes les saisons, — l'habille et le laisse en face du volumineux courrier arrivé pendant la nuit. Toute lettre contre-signée à gauche de l'enveloppe est ouverte par le destinataire qui la lit.

» A sept heures, on apporte à M. le Président de la République son potage; il le prend les pieds sur les chenets, tout en causant avec M. Barthélemy Saint-Hilaire, auquel il donne ses instructions pour la journée, les dépêches et les épîtres à rédiger sans retard, et, pendant ce temps, l'anti-chambre s'emplit. A sept heures et demie, les audiences commencent.

» A six heures et demie, quoi qu'il arrive, M. Thiers rentre chez lui, se déshabille entièrement et se couche. Son valet de chambre le roule dans une couverture de laine blanche et le laisse dormir jusqu'à huit heures. Au dernier coup de la pendule, il pénètre avec les lampes dans l'appartement et procède à la toilette du soir. Le Président se met à table, boit bien, mange de même, cause beaucoup et se met au lit pour tout de bon à onze heures, quelquefois à minuit. Il n'a jamais eu besoin de beaucoup de sommeil. »

La France entière doit être émerveillée de connaître tous ces petits détails de la vie intime du haut personnage qui la gouverne, détails que l'on reproduit partout avec un sérieux qui met le comble à notre stupeur.

Nous trouvons dans le Progrès de Lyon une lettre bizarre adressée à ce journal par un officier que la commission des grades n'a pas cru devoir maintenir dans un emploi de capitaine:

« Monsieur,

» Le citoyen BÉZY, chevalier de la Légion-d'Honneur, officier blessé en enlevant le plateau de Champigny à la tête de ses hommes, a le regret de vous faire part de la perte douloureuse qu'il vient d'éprouver en la

» PROPRIÉTÉ

» de son grade de capitaine,

» qui vient de s'évanouir à l'âge de dix-huit mois deux jours, ce 1^{er} avril, entre les bras des hommes de guerre braves, intelligents et sympathiques composant la commission patriotique et républicaine de la révision des grades.

» Sic transit gloria mundi!!! »

main de plusieurs soldats, déjà séduits, ou tout au moins impressionnés par leurs discours.

On frémit de voir un tel levain révolutionnaire jeté perfidement au milieu des troupes du roi.

C'est une conspiration immense, dirigée avec une adresse diabolique, et qui ne recule devant aucune manœuvre. Elle cherche à corrompre le soldat et à l'exciter contre ses chefs, absolument comme elle cherche à gagner le clergé subalterne et à le soulever contre l'épiscopat.

Vous allez juger par ce qui va suivre des moyens criminels que la démagogie ose mettre en œuvre.

Dernièrement vient de mourir à Paris un saint ecclésiastique, l'abbé Brotier, savant de premier ordre (1), écrivain de beaucoup de mérite et d'une orthodoxie incontestable. Peu de temps avant sa mort, attentif aux signes alarmants qui frappaient ses regards et terrifiaient sa vieille expérience, il

(1) On a de lui des éditions fort estimées de Tacite, de Pléine et de Plutarque. (Notes du journaliste.)

disait à un de ses confrères, à un ami de plus de quarante années de date:

« — Nous voici à l'instant de l'explosion de ce philosophisme qui veut bouleverser l'État et l'Église. Avec leurs projets de prétendue réforme, avec leurs libelles audacieux, ils veulent tout changer, et ils vont tout détruire. »

Eh bien! (pourra-t-on jamais comprendre une telle audace?) on a eu l'infamie de salir la mémoire de ce prêtre vénérable, en lui attribuant un pamphlet odieux, qui a pour titre: Réforme du clergé à proposer aux États généraux.

Oui, sa cendre est chaude encore, et l'imposture s'empare de son nom pour accrédi-ter le plus coupable des écrits, pour outrager les prélats, les pasteurs, l'Église entière, pour calomnier les institutions les plus saintes, pour inviter les États généraux à des larcins sacrilèges, à la violation des droits les plus sacrés. Ouvrons ce livre criminel.

Il prétend qu'il faut de toute nécessité ramener l'Église à son état primitif, c'est-à-dire à ces jours où les prêtres et les évêques n'avaient ni prébendes, ni abbayes, ni prieurés, ni châteaux, ni croses. Il se fait l'écho de la philosophie moderne qui,

depuis longtemps, veut que les prélats de ce siècle soient réduits à vivre, comme les apôtres, de la charité des fidèles, ou, comme saint Paul, du travail de leurs mains.

Assurément ce n'est ni cette perfection, ni ce zèle pour les intérêts de Dieu, ni cette ferveur primitive que nos philosophes hypocrites voudraient voir renaître. Une ère nouvelle d'apostolat leur causerait un profond chagrin. Ils seraient désolés de voir revenir ces hommes si puissants en œuvres et en paroles, qui soumi-ent l'univers à la croix.

Que veulent-ils donc?

Je vais vous le dire: ils veulent voir les évêques non pas humbles, mais humiliés; ils cherchent à leur ôter tout crédit dans l'État, pour leur faire perdre tout crédit en religion; ils tiennent à les voir pauvres, afin de les jeter sous la dépendance brutale de cette populace qu'ils façonnent à leurs principes impurs; ils n'ont à cœur d'avilir le ministre que pour mieux avilir l'autel et pour dépouiller le culte de cette pompe qui inspire encore quelque respect.

Le pseudo-Brotier demande que les évêques soient réduits, pour unique subsistance annuelle, à

cinquante setiers de blé, ou à l'équivalent en numéraire, sans qu'il leur soit permis d'avoir une résidence fixe.

Pendant les beaux jours ils visiteront leurs diocèses, et passeront l'hiver tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre.

A dater d'aujourd'hui, l'Église n'a plus besoin de juridiction. Toutes les fêtes seront abolies. Dans chaque paroisse, il y aura le curé, le vicaire, et une sœur grise (1) chargée des petites écoles et du soin des malades.

Jamais le curé ne pourra être inamovible. Il sera taxé, comme l'évêque, à cinquante setiers de blé par an. Point de prêtres habitués, point de chanoines, point d'abbés, et surtout point de moines et de moniales. Les sœurs grises seront une voie de salut toujours ouverte pour les personnes du sexe, qui croient ne pouvoir se sauver qu'en prenant la guimpe.

Tous les biens de l'Église seront à l'instant même et sans réserve livrés à l'État.

(1) Il y a progrès aujourd'hui, on ne veut même plus de tout cela.

L'ambassadrice de Perse, qui assistait aux dîners de l'Élysée, n'est âgée que de dix-huit ans. Nazar-Agha l'a épousée il y a deux ans environ : c'est la fille d'un des plus hauts dignitaires de la cour du shah.

Hâtons-nous d'ajouter que Nazar-Agha n'a qu'une femme, contrairement à l'usage persan. L'ambassadeur de Perse est chrétien.

Historique :

Pendant le siège de Paris, le journal le *Siècle* publiait une édition de province à Poitiers. Pendant le même siège, le brillant M. Steenackers était directeur général des télégraphes.

Or, le *Siècle*, désireux d'être bien informé, s'était attaché M. Steenackers comme collaborateur, et celui-ci envoyait fréquemment des articles à Poitiers. Mais M. Steenackers ne connaît pas d'obstacles : il envoyait ses articles par le *télégraphe*. Cela coûtait cher à la France, mais le *Siècle* était rapidement informé.

On affirme aujourd'hui que le ministre des finances va introduire une demande en répétition des dépêches non payées, contre le journal auquel elles étaient adressées.

Marguerite Dixblanc, dont nous avons raconté l'arrestation, fait dans sa prison, à ce qu'il paraît, une effroyable consommation de café noir.

Elle parle volontiers de la certitude d'être pendue à Old-Bailen, et déclare qu'elle préfère cela à la guillotine.

TOUT UN BOUQUET DE GYGÈS.

Deux soldats passablement ivres arpentent le boulevard pour rentrer à l'heure au quartier.

Il pleut, le pavé est glissant. Un des deux braves fait un faux pas et s'étale dans la boue. Son camarade essaie vainement de le relever.

— Je ne peux pas, dit-il enfin.
— Essaie encore... je tiens à rentrer... pour l'appel.

— Comment peux-tu penser à l'appel, quand tu n'es pas à prendre avec des pin-cettes ?

A la police correctionnelle ?

Un commerçant comparait sous la prévention d'escroquerie :

LE PRÉSIDENT. — Qu'avez-vous à dire pour votre défense ?

LE PRÉVENU. — Je demande une remise ; mon avocat n'est pas prêt.

— Quand sera-t-il prêt ?

— Pas avant trois ou quatre ans, monsieur le président... C'est mon fils, et il ne fait que commencer son droit.

Un mot d'enfant terrible.

Un ami de la maison est en visite...

— Dis donc, lui crie l'aimable enfant, pourquoi que tu ne manges pas dans la bouche de maman ?

Stupéfaction générale.

— Dame !... reprend bébé légèrement interloqué : papa dit toujours que tu es bête à manger au *ratelier* !

Tableau.

La police aura, d'un bout de la France à l'autre, mission d'administrer les paroisses et de livrer à qui de droit les setiers de blé.

**

Voilà le magnifique projet avec lequel on veut faire renaître les beaux jours de l'Église primitive. Il suffit de l'exposer pour révéler le mensonge impudent de la signature.

**

Lorsqu'on vint annoncer aux amis de l'illustre défunt cette abomination sans exemple, ils s'empressèrent de courir chez le neveu de l'abbé Brotier, dépositaire de tous ses sentiments, de ses manuscrits et de ses volontés dernières. Il est impossible de rendre la douleur de cet honnête homme lorsqu'on lui fit connaître un aussi odieux brigandage.

A l'instant même, et sous le premier feu de l'indignation, il rédigea pour les gazettes la note suivante :

« Des monstres conspirent contre l'abbé Brotier, mon oncle, et contre son honneur. Je ne connais

A la sortie de Valentino :

Il pleut à verse. Une petite dame sort en retroussant ses jupes.

UN GAMIN s'approchant. — Faut-il faire avancer une voiture à madame ?

LA DAME. — Si tu pouvais me faire avancer un louis, j'aimerais mieux ça.

JOURNAUX DE L'INTERNATIONALE.

Petits extraits, offerts à la méditation publique.

I

L'*Egalité*, organe officiel de l'Internationale, paraissant à Genève, publie ce qui va suivre :

« Un imposteur, l'amiral Saisset, ose lâchement mentir, et toute la commission de l'enquête s'en rend ignoblement complice, en assurant que Dombrowski s'était vendu 4 millions, dont un payable à Bruxelles et les trois autres à la caisse de l'*Internationale russe*, dont il aurait été un des agents principaux !

» Saisset voudrait-il nous indiquer où est la caisse de l'Internationale russe ? Alors nous consentirons à lui payer 4 millions et, de plus, à recevoir de lui un soufflet : autrement, c'est lui qui mérite un soufflet de tout honnête homme, pour avoir misérablement menti en insultant la mémoire d'un de nos héros tué pour l'affranchissement ouvrier.

» Là, dans cette lâche calomnie impuissable, se résume toute la philosophie des ennemis jurés de la classe ouvrière ; — le sang ouvrier ne les a pas rassasiés, — les meilleurs de nos morts ne leur imposent pas le silence et le respect ; non ! Ils sont infatigables dans leur férocité ; NE POUVANT PLUS TORTURER NI ASSASSINER LES MORTS, ils insultent et essaient de diffamer leurs noms honnêtes, notre seul héritage, notre seule récompense.

» Ouvriers, toujours et toujours poursuivons notre œuvre, restons à la tâche, car l'ennemi veille et nous guette... Qui n'avance pas recule ! Avançons donc !

» Enfin, après avoir dit un tas de bêtises et d'infamies, les *ruroux* ont fini par voter la loi contre l'Internationale.

» L'EXPULSÉ TOLAIN, tout comme l'EX-SOCIALISTE LOUIS BLANC, ont débité des platitudes et cherché à nous excuser, à nous disculper en s'efforçant de prouver que nous ne voulons pas ce que nous voulons. Le FOU LANGLOIS supplie l'Assemblée de nous laisser tenir notre congrès à Paris, afin que lui et consorts puissent battre en brèche nos idées, et il se recommande auprès de l'Assemblée par les compliments que lui a faits un agent de la police bonapartiste en louant la conduite des délégués français au congrès de Bâle. Elle était belle, en effet, la conduite de Tolain, Langlois et compagnie ! »

Petite Correspondance.

A M^{lle} X... — Je vous remercie, mademoiselle, de votre gracieuse lettre et de l'envoi de vos poésies. Elles ont un cachet légitimiste et religieux très-accentué, mais qui ne plaît pas à tout le monde

pas encore l'infâme production qu'on me dénonce ; mais j'ai les manuscrits de cet oncle bien-aimé, je les ai tous, et il n'en est pas un seul qui ne jure avec ce que j'entends dire de cet ouvrage. On ne réussira pas à faire de l'abbé Brotier un philosophe, un calomniateur des prêtres et des moines. Ce n'est pas seulement de sa foi chrétienne, c'est de sa piété que j'ai eu chaque jour des preuves touchantes. Il est mort en travaillant à un ouvrage de la plus tendre dévotion envers la sainte Vierge. Donc, je proteste hautement contre l'ignoble livre qu'on attribue à mon oncle. Je défie qu'on produise le manuscrit, et, si on ose le montrer, je me charge de confondre l'imposteur par la confrontation des écritures, et je mets également qui que ce soit au défi de s'autoriser, ou d'une seule phrase des œuvres de mon oncle, ou d'un seul propos de ses conversations, analogue aux abominables maximes de ce libelle ! »

Cette note a paru le jour même, et chacun a pu la lire.

Mais ni l'éditeur, ni le libraire n'ont donné signe d'existence. La calomnie révolutionnaire se cache et lance ses traits dans l'ombre.

dans ce pays-ci. Il faut se résigner à les garder en portefeuille. Si j'insérais beaucoup de strophes dans le genre de la suivante :

Qui donc pourra ressusciter la gloire,
Finir l'émeute et nous donner la paix ?...
Un seul, ô France !... Et l'on n'y veut pas croire :
Honte !... Pourquoi ?... C'est qu'il est trop Français !

elles ne seraient pas comprises, mademoiselle, croyez-le bien ! Réservez les chants de votre Muse pour des jours meilleurs.

Le Révérend Père D... sera bien aimable de me donner signe de vie. Je n'ai pas une minute, et mon courrier est en retard de plus d'un mois.

M^{me} G..., à Paris. — Le paquet au chemin de fer. Je désire savoir si Henri voyage.

Chronique de l'Ouest

ET

CHRONIQUE LOCALE

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

Nous pouvons annoncer à nos lecteurs une bonne nouvelle intéressant tout le département : les conventions définitives pour les chemins de fer départementaux ont été signées samedi soir.

Dans le cours de la session, le conseil général de la Vendée a été informé, par M. le ministre des travaux publics, que l'État consacrerait cette année, la somme de 75,000 fr. à la continuation du canal de Luçon.

Hier, ont eu lieu, au château de Serrant (Saint-Georges-sur-Loire), les obsèques de M^{me} la comtesse Walsh de Serrant, enlevée par un coup soudain à l'affection de sa famille, de ses amis et des pauvres dont elle était la providence. Rien ne faisait prévoir une fin si prochaine. M^{me} Walsh de Serrant était au Plessis-Macé, partageant ses journées entre les soins d'une grande valoirie et les aumônes qu'elle répandait en abondance autour d'elle, lorsqu'elle fut frappée, il y a trois jours, d'une apoplexie dont rien n'a pu conjurer les suites fatales. Elle a langué deux jours, sans avoir un seul instant repris possession de son intelligence si active et si ferme. Mais ses œuvres l'avaient déjà précédée au tribunal du Dieu juste, qui ne laisse pas sans récompense le bien accompli en son nom.

Et nul, plus que la comtesse Walsh, n'a mieux compris et appliqué cette grande loi de l'économie chrétienne : que le riche est le trésorier des pauvres. A Serrant, où sa dépouille repose maintenant auprès des siens, comme au Plessis-Macé, les pauvres peuvent lui rendre ce témoignage qu'elle n'était heureuse de la richesse que pour le bien

En attendant, le poison n'en est pas moins versé, et bien des gens ont pu le boire, vu que l'édition n'a pas été vingt-quatre heures à s'épuiser, grâce au nom qu'elle porte.

« Mentez toujours, disait Voltaire, il en restera quelque chose ! »

Aujourd'hui Voltaire est chez Satan ; mais ses disciples sont au milieu de nous, et mettent en pratique les lâches préceptes et les maximes infernales du maître.

**

On trouve pitoyable la harangue prononcée par M. Necker à l'ouverture des États généraux. Voici le résumé de l'article d'une gazette impartiale.

« Nous avons lu et relu le discours du ministre avec l'attention la plus réfléchie, et nous n'y voyons rien qui puisse calmer les craintes publiques. Tous les anciens errements de la fiscalité, la conservation des impôts odieux de la gabelle, du tabac, des loteries, une multitude de droits prohibitifs déclarés sous toutes les formes, des emprunts sans fin, un crédit sans base, voilà en deux mots le précis des

dont elle est l'instrument. Elle donnait sans compter, mais non pas sans voir, aussi attentive à relever les courages qu'à diminuer les causes de la misère.

De toutes parts on est venu avec empressement rendre à sa chère mémoire les derniers devoirs de la prière chrétienne ; mais pour son mari et ses enfants, qu'elle laisse inconsolables en ce monde, le cortège immense et les regrets émouvants de ceux qu'elle a aidés et secourus est le gage visible de la consolation qui ne passe point.

(Union de l'Ouest.)

Le 12, un commencement d'incendie s'est déclaré dans une remise remplie de bois de chauffage, appartenant à M. Gilardeau, à Chavagnes. Il aurait pu avoir les conséquences les plus graves, si des secours bien organisés n'avaient arrêté les progrès du feu assez promptement.

Les pertes sont insignifiantes.

En clarifiant les vins avec la *Pulvérisine d'Appert*, ou retourne et au-delà, dans la bonté des lies, le prix de ce clarifiant.

BANDITS ITALIENS.

LE CAPITAINE TOGNETTI.

Le guet-apens dont six gendarmes pontificaux ont été victimes occupe tous les journaux de Rome et appelle l'attention de l'Europe entière.

Toutes les feuilles révolutionnaires d'Italie ne craignent pas de prendre parti pour les assassins. Et en effet ceux-ci ne font que poursuivre ouvertement les desseins secrets de la secte qui a mené Victor-Emmanuel au Quirinal.

La garde nationale de Rome paraît être choisie pour accomplir jusqu'au bout ces noirs projets. N'oublions pas que l'un des capitaines est Trognetti, l'homme sanguinaire dont le frère est mort sur l'échauffaud. Lui-même était compromis gravement dans l'affaire de la caserne Serristori ; mais il put s'échapper, et, rentré à Rome après la nouvelle invasion, il devint naturellement le chef des brigands qui sont aujourd'hui, par la grâce du gouvernement de Victor-Emmanuel, les rois de Rome.

Le 8 décembre 1870, c'est lui, armé d'une hache, qui présidait le guet-apens dont plusieurs Romains furent victimes, à cause de leur attachement au Saint-Père.

Dans les troubles du *Gesù*, en 1871, et sur la place de Minerve, on retrouvait toujours le même Trognetti acharné contre les Romains qui n'ont pas voulu plier devant la Révolution. Souvent on lui a entendu dire que si jamais il peut atteindre le Pape, il lui coupera la tête sans hésiter.

vastes plans médités par M. le directeur général des finances.

**

A la chambre du clergé de Paris, on vient de prendre une résolution qui fait contraste avec les maximes anarchiques du Tiers-État. Voici cette pièce, dérogée de cinq ou six pages d'observations préliminaires :

« Le clergé de Paris *intra muros*, inviolablement attaché à la doctrine constante de l'Église de France et aux anciens principes de la constitution française, et, justement alarmé de l'espèce de révolution qu'ont faite dans les esprits des opinions dangereuses et étrangères, s'empresse, avant de faire entendre ses doléances, de déclarer : qu'il ne connaît d'autre loi constitutionnelle en France que le gouvernement monarchique et héréditaire de mâle en mâle, d'autre autorité souveraine que celle du roi, d'autre puissance législative que la puissance royale, et qu'il ne reconnaît au-dessus du roi que Dieu et la loi. Il a chargé ses députés aux États généraux de ne jamais consentir à l'altération de ces principes. »

(La suite à demain.)

Et cet homme a ses entrées au Quirinal, où souvent il a diné à droite de la princesse Marguerite !

Tous ces faits, que nous ne rappelons pas sans dessein, montrent bien que le dernier attentat commis sur les serviteurs du Pape est l'annonce d'autres projets qu'on prépare contre le Saint-Père lui-même. En vain M. Visconti-Venosta, dans une note qu'il s'est hâté d'expédier à tous les cabinets d'Europe, essaye-t-il de réduire ce fait à la proportion d'une rixe d'auberge. Outre que les faits le démentent, les circonstances qui les ont précédés et le langage même de tous les journaux ministériels prouvent avec abondance que la cause est politique et qu'on procède par l'assassinat à la lutte contre les sentiments de dévouement que Rome fidèle garde obstinément au Pontife, son véritable Roi.

Comme le fait très-bien remarquer l'*Osservatore romano*, ce n'est point ici un fait isolé et lamentable, ou un crime de droit commun; c'est une manifestation sanguinaire contre des hommes sans armes qui représentent un principe opposé aux principes de la Révolution. La preuve, c'est que cet assassinat prémédité n'a pour excuse aucune rixe, aucune dispute, aucun prétexte. Si donc les autres assassinats ont pu passer plus ou moins inaperçus, l'assassinat du 7 avril ne peut pas être étouffé, car c'est un véritable attentat social et une attaque sanglante à la civilisation, à la liberté de l'Eglise !

Rien de pareil ne s'était vu depuis l'assassinat de Rossi et celui d'Anviti à Parme. Et encore, parmi les assassins de Rossi et d'Anviti, il n'y avait point de soldats de la garde nationale.

C'est cette circonstance qui donne aujourd'hui une gravité particulière à l'attentat du 7 avril.

Répétons que les six gendarmes étaient en bourgeois, sans armes, et hors la ville, pour une promenade comme en font tous les habitants. Or, qu'allaient faire en ce lieu et à cette heure les hommes armés de la

garde nationale? Qui les avait commandés? Quelles instructions avaient-ils? Et qui leur avait permis de porter leurs armes? Toutes ces questions, qui se posent naturellement, le gouvernement italien ne peut se dispenser d'y répondre. Car c'est lui qui porte la responsabilité de tout ce qui se fait à Rome. Quand il laisse chanter publiquement partout des chansons dont le refrain est une bénédiction pour la main qui tuera Pie IX, toutes les protestations qu'il peut faire aux puissances ne sont que comédie pure, et on a le droit de dire: c'est vous qui armez les bras.

Dès lors, que ne doit pas craindre l'Europe, pour le jour où, à la tête de ses compagnies, le capitaine Trognetti, hôte assidu du Quirinal, passera le seuil du Vatican?

AUGUSTE ROUSSIER.

Dépêches

ET DERNIÈRES NOUVELLES.

Paris, 23 avril.

On regarde comme certaine la nomination de M. Teissereuc au ministère du commerce.

Depuis quelques jours, il court des bruits assez singuliers sur la réunion d'un Congrès international qui aurait pour but de terminer par une intervention européenne nos affaires avec l'Allemagne, en même temps que de donner un dénouement politique à des questions qui pourraient, à bref délai, mettre le feu aux poudres. Nous avons déjà parlé de ce projet que la Russie semble avoir pris sous sa protection, mais pour lequel M. Thiers n'a qu'un goût très-moderé; nous y reviendrons, si la chose prend tournure. Provisoirement, le siège dudit Congrès serait fixé à Bruxelles.

(Le Constitutionnel.)

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Séance du 22 avril.

Peu de monde dans la salle. Beaucoup de députés sont absents, les tribunes sont vides.

M. Grévy donne lecture d'une interpellation de M. Raoul Duval sur la participation des magistrats municipaux dans les manifestations d'Angers et du Havre. Bruit à gauche. C'est insensé, s'écrie un membre. A ces mots les cris: A l'ordre! A l'ordre! éclatent à droite. Le président ne parvient que difficilement à rétablir le silence.

Le général Ducrot ne renonce pas à son projet d'interpellation.

Demain, séance à deux heures:

Discussion de la loi sur la magistrature; Plusieurs délibérations sur d'anciens projets de loi ajournés;

Conseil d'Etat;

Loi du recrutement.

M. Thiers a prononcé à la Chambre une parole très-grave, dont nous parlerons demain.

Pour les articles non signés: V. CHALOPIN.

ÉTAT-CIVIL du 15 mars au 1^{er} avril 1872.

NAISSANCES.

16, Victorine Daviau, rue de Fenet; — Alice-Joséphine Mabileau, rue de la Petite-Douve. — 18, Gabriel-Auguste Boret, rue du Puits-Neuf. — 19, Marie-Joséphine Marouillat, place Saint-Pierre. — 20, Paul-Emile-Joseph Pasquier, rue du Marché-Noir. — 21, Marianne-Augustine Cagnol, au Petit-Puy. — 22, Jame-Elysé Brisset, route de Varrains. — 23, Victor Clin, rue de la Basse-Ile. — 26, Clément-Georges Gère, à l'Hospice. — 27, Louise Ballu, rue de la Chouetterie. — 28, Léon-Louis-Guillaume Boutry, place de l'Hôtel-de-Ville. — 31, Estelle Lafuye, rue de la Basse-Ile; — Célestin Gaultier, rue de la Chouetterie.

MARIAGES.

Néant.

DÉCÈS.

15, Adélaïde Quenette, 2 ans 1/2, rue Courcouronne. — 16, Anne Malécot, journalière, 69 ans, veuve Simon Maillet, à l'Hospice; — Albert Roquet, 5 ans, rue Notre-Dame. — 20, Marie David, 14 ans, rue Duplessy-Mornay; — Philomène-Renée Breton, journalière, 29 ans, épouse Mathurin Meunier, rue Saint-Jean. — 21, Marceline-Marie-Sophie Collet, couturière, 28 ans, rue Saint-Nicolas. — 24, Sauton (mort-né), rue de la Visitation; — Jeanne Cerisier, journalière, 83 ans, veuve François Bertrand, montée du Fort. — 28, Jeanne-Marie-Amélie Marie, 2 ans, à l'École de cavalerie; — Louise Proust, sans profession, 81 ans, veuve René Goisnard, rue Notre-Dame.

SOCIÉTÉ ANONYME

DU CHEMIN DE FER DE POITIERS A SAUMUR.

Capital social 2,000,000 fr.

Le conseil d'administration a l'honneur de prévenir MM. les actionnaires que, conformément à l'art. 9 des statuts, modifié par décision de l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 6 avril dernier, et à la délibération du conseil d'administration en date du même jour, le second quart, soit cent vingt-cinq francs par action, sera appelé à partir du 1^{er} juin prochain.

Le versement aura lieu au siège social, rue Boncenne, n° 1, à Poitiers, tous les jours, dimanches exceptés, de midi à trois heures, depuis le 1^{er} jusqu'au 30 juin inclusivement. Le coupon du 1^{er} juillet 1872, soit 3 fr. 15 par action, sera défalqué du montant des f. 125. Pour opérer ce versement la remise des titres est indispensable afin que le récépissé de la somme versée y soit mentionné.

Tout actionnaire qui n'aura pas opéré son versement dans les délais indiqués encourra l'application de l'article 10 des statuts. (Cet article se trouve en toutes lettres au recto de chaque titre.)

L'ILLUSTRATION, JOURNAL UNIVERSEL.

N° 1521. — 20 Avril 1872.

Texte: Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — L'exposition internationale de Lyon. — Un soldat, souvenir de la guerre (fin). — Les Théâtres. — Réception du Président de la République à l'Élysée. — Gazette du Palais. — La Plata. — La Nature chez elle, par M. Théophile Gauthier (fin). — Pékin, Yeddo, San-Francisco (Voyage autour du Monde), par M. le comte de Beauvoir. — Monument élevé à Lauzanne, à la mémoire des soldats morts dans cette ville.

Gravures: Trois centième anniversaire de l'indépendance hollandaise: le champ des fêtes de la Brielle; — Le cortège historique de la Brielle. — Exposition universelle de Lyon: aspect des travaux intérieurs. — Paris: réception de M. Thiers dans le grand salon du palais de l'Élysée; — Le salon d'argent, dit du coup d'État; — Le salon de Conversation, dit de l'Hémicycle. — République Argentine: rivière de la Plata; — Une halte dans la Plata. — La Grande Muraille de la Chine (passe de Nang-Kao): 28 mars 1867; — L'avenue des Animaux de granit conduisant aux tombeaux des empereurs; gravures extraites du Voyage autour du Monde. — Lauzanne: monument élevé à la mémoire des soldats français morts dans cette ville. — Rébus.

HÉMORRHOÏDES

GUÉRISON PROMPTE, RADICALE sans danger de répercussion PAR LES PILULES ET POMMADE DE SCORBIUM DU DOCTEUR A. LEBEL, 113, rue Lafayette PARIS. Prix: 3 et 4 fr. Consultations (affranchir).

Saumur, imprimerie de P. GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 25 AVRIL 1872.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance 1 ^{er} janv. 71.	55	25	» 05	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	915	»	5	C. gén. Transatlantique, j. juill.	253	75	» 1
4 1/2 % jouiss. 22 septembre.	80	»	» 50	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	632	50	» 20	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	310	»	» 5
4 % jouissance 22 septembre.	70	80	» 20	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	215	»	» 20	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	516	25	» 2
5 % Emprunt	58	05	» 15	Crédit foncier d'Autriche	»	»	» 20	Société autrichienne, j. janv.	905	»	» 50
Obligations du Trésor, l. payé.	427	50	» 2	Charentes, 400 fr. p. j. août.	443	75	» 1	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	215	»	» 1	Est, jouissance nov.	513	75	3 75	Orléans	296	»	» 20
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	372	50	» 5	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	882	50	2 50	Paris-Lyon-Méditerranée.	290	»	» 20
— 1865, 4 %	440	»	7 50	Midi, jouissance juillet.	612	50	» 1	Est	283	»	» 20
— 1869, 3 % t. payé.	270	25	» 20	Nord, jouissance juillet.	952	50	» 3	Nord	803	»	» 20
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	249	50	» 50	Orléans, jouissance octobre.	830	»	» 2	Ouest	287	50	» 20
— libéré	249	50	» 55	Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	675	»	» 2	Midi	288	50	» 20
Banque de France, j. juillet.	3765	»	» 10	Compagnie parisienne du Gaz.	675	»	» 2	Deux-Charentes.	275	»	» 20
Comptoir d'escompte, j. août.	670	»	» 2	Société Immobilière, j. janv.	33	»	» 9	Vendée	255	»	» 20
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	500	»	» 2								
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	345	»	» 2								

GARE DE SAUMUR (Service d'hiver, 6 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).
9 — 02 — — omnibus.
1 — 23 — — soir, —
4 — 13 — — express.
7 — 27 — — omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.
8 — 20 — — omnibus.
9 — 50 — — express.
12 — 38 — — omnibus.
4 — 44 — — soir, —
10 — 30 — — express-poste.
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34 s.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE MAISON

A l'angle de la Grand'Rue et de la rue du Préche.

S'adresser audit notaire, à M. HANQUETIN, rue Saint-Nicolas, et à M. ALLORY-HANQUETIN, rue du Poits-Neuf. (404)

ÉCOLE DE CAVALERIE.

Le public est informé qu'il sera procédé à l'adjudication des fournitures de l'ordinaire, par soumission cachetée.

SAVOIR:

1^o Pain; 2^o Viande; 3^o Epicerie. On se réunira à la salle du rapport, le dimanche 28 du courant, à une heure précise, Ecole de cavalerie. Le Président de la commission, (230) Des Roys.

M. DÉZÉ, relieur-papetier à Saumur, demande un apprenti.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE 47 ARES DE VIGNE

A Bagnoux, près la Pierre-Couverte, quartier Henry. Entrée en jouissance de suite.

S'adresser à M^e CLOUARD, notaire.

HOTEL D'ANJOU.

M. PETIT, maître d'hôtel à Saumur, a l'honneur de prévenir le public que les pâtés qu'il vend ne proviennent point d'un dépôt qui lui aurait été fait, ainsi qu'on l'a faussement prétendu, mais sont les produits de sa maison. (398)

Exposition de la méthode purgative de Le Roy, par A. SIGNORET, rue de Seine, n° 51, Paris. 1 vol. in-8°. 2 fr. 50 par la poste. Consultation. Affranchir.

Avis. Nos clients doivent exiger nos bouteilles avec une étiquette longue en travers du bouchon, laquelle porte mon nom: Signoret-Paris rouge sur fond noir. (463)

A LOUER

Présentement, APPARTEMENTS au 1^{er}, avec cave et grenier. S'adresser à M. GABORIT, négociant, rue Saint-Jean, ou à M. POISSON, négociant, rue de la Petite-Bilange. (225)

LE CHOCOLAT-MENIER SE VEND PARTOUT ON ÉVITERA LES CONTREFAÇONS EN EXIGEANT le véritable nom.

CLARIFICATION DES VINS

PULVÉRINE D'APPERT Inventeur des conserves alimentaires. — 3 médailles d'or à 3 expositions. Clarification prompte et économique des liquides. — LA PULVÉRINE D'APPERT, employée avec succès depuis plus de 10 ans, remplace avantageusement les œufs. Les lies sont bonnes, ne remontent jamais et peuvent se reclarifier. On peut expédier sur colle, le vin s'éclaircira toujours chez le destinataire. PRIX: 4 fr. le 1/2 kilog., pour 16 ou 32 pièces de 250 litres (c'est 5 ou 10 centimes par hectolitre) suivant le vin que l'on veut clarifier. Adresser les demandes à l'Usine, 75, rue de la Mare (Menilmontant), Paris, ou aux dépôts, à Angers, chez M. COMPAIN, marchand de comestibles; — M. Henri DESCAMPS, marchand de comestibles, rue Desjardins; — M. VIGNOT, négociant droguiste. (149)

A SAINT-MAURICE MAISON DE TEINTURES ET D'IMPRESSIONS

Place de Beaune et rue du Commerce, N° 4, TOURS (INDRE-ET-LOIRE).

M. CHESNEAU-DELAGE informe que ses spécialités particulières sont: Les teintures au tendeur, en toutes nuances; Les impressions sur soierie, laine et coton, en toutes couleurs. Cet article se fait avec une grande baisse de prix. Les teintures ou réserves des cachemires des Indes et cachemires français; La teinture des robes et le remoiage antique et français; Les teintures-lumières pour soirées; Les teintures en toutes nuances et le blanchissage des plumes; Les nettoyages à sec. — Envoi d'échantillons. (147)